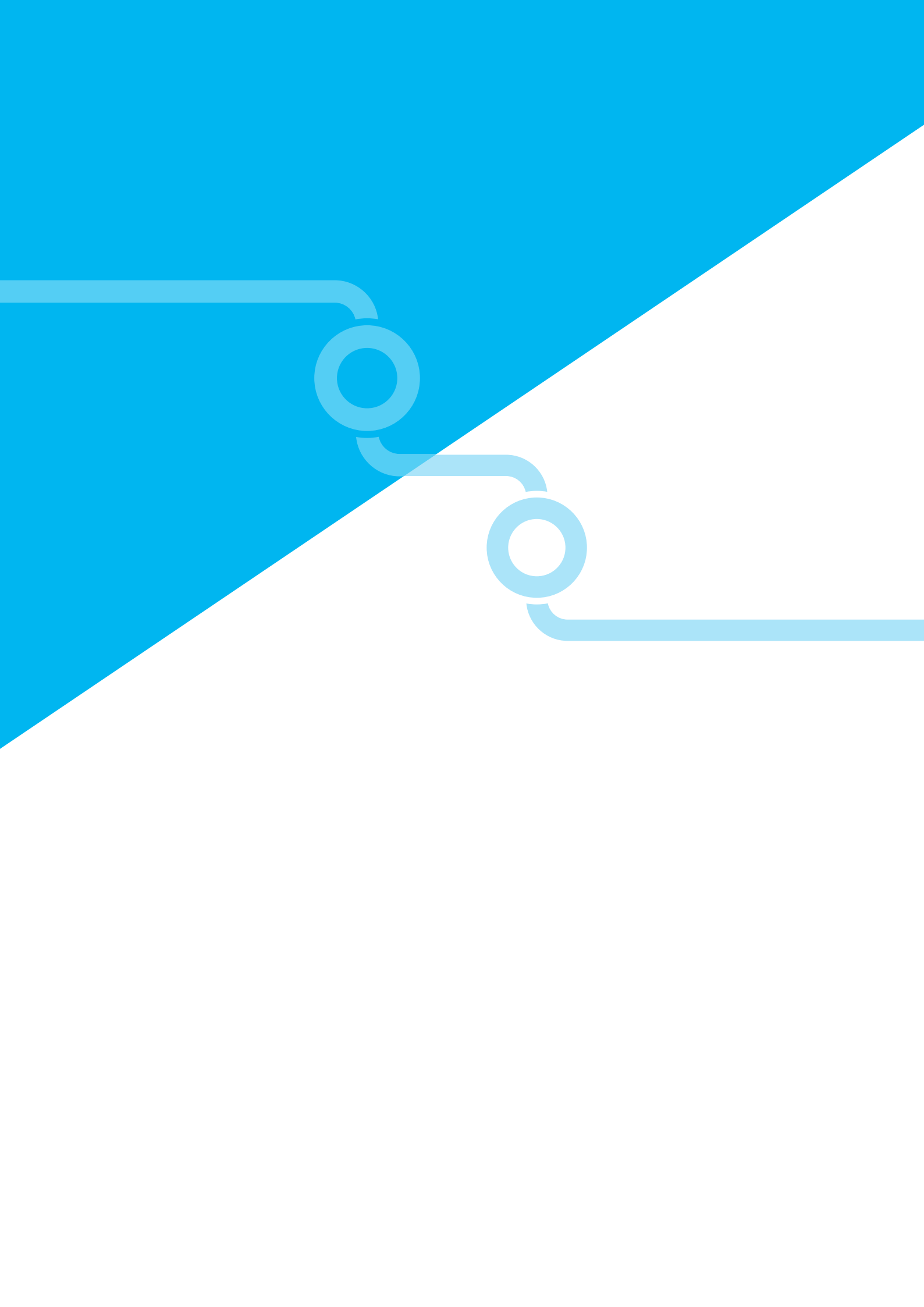


MODALIS

Dossier de presse





CONTEXTE

Afin d'améliorer le service rendu aux usagers et faciliter les déplacements au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine, Limoges Métropole et le syndicat mixte régional intermodal Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM) lancent un outil unique sous la marque MODALIS, mis en place à compter du 6 janvier 2025.

QU'EST-CE QUE MODALIS ?

Créé en 2018, le syndicat mixte régional intermodal Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM) réunit la Région Nouvelle-Aquitaine et 25 Autorités Organisatrices de la Mobilité, dont le réseau de Limoges Métropole, dans le but d'unir leurs compétences et proposer aux Néo-Aquitains un outil unique de mobilité sur le territoire régional.

Le secteur du transport et de la mobilité connaît une évolution importante depuis quelques années avec des enjeux technologiques, écologiques et sociétaux de plus en plus forts. De plus, le domaine de la billettique a laissé apparaître que le système de carte centrique est de moins en moins pertinent du fait de la multiplication des possibilités de dématérialisation des supports (QR codes, applications mobiles, paiement par carte bancaire...).

En parallèle, les attentes des usagers ne cessent de croître et demandent aux autorités compétentes à se réinventer pour répondre à leurs demandes.

Ce constat a poussé le NAM et ses membres à travailler sur une nouvelle stratégie en faveur d'une mobilité intégrée afin de proposer aux Néo-Aquitains une offre simplifiée de mobilité portée par la marque « Modalis ».

Le principe de la mobilité intégrée avec Modalis est de proposer aux usagers un accès facilité aux services de mobilités locaux grâce aux fonctionnalités suivantes :

- Bénéficier d'un même support (carte Modalis ou ticket occasionnel) pour charger les titres compatibles sur les réseaux partenaires Modalis (Trains TER, cars régionaux interurbains, services de vélos, covoiturage, vélos électriques en libre-service (VLS), parkings relais, réseau urbain de Bordeaux Métropole TBM...).
- Accéder à l'information voyageur de tous les réseaux de Nouvelle-Aquitaine et aux offres de mobilité alternative via l'application mobile Ticket Modalis et les points d'informations installés sur la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Acheter l'ensemble des titres de transport dématérialisés hébergés sur la carte Modalis directement sur le smartphone ou les distributeurs automatiques.
- Utiliser la carte bancaire comme titre de transport grâce aux nouveaux valideurs installés dans les véhicules de transports urbains.
- Créer un compte client unique permettant d'accéder aux services de vente physiques et digitaux et à tous les services de mobilités.

Cette mobilité intégrée permettra au réseau de Limoges Métropole d'être unifié et d'offrir un service qualitatif aux usagers des véhicules de transports urbains ainsi que l'accès aux autres réseaux de Nouvelle-Aquitaine.

MODALIS SUR LE RÉSEAU TCL DE LIMOGES MÉTROPOLE, QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

La billettique du réseau de Limoges Métropole, mise en service en 2009, est devenue obsolète, il était donc nécessaire d'envisager son remplacement. Dans ce but, la Communauté urbaine s'est tournée vers le syndicat mixte régional intermodal Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM) qui propose un outil unique de mobilité intégrée et commune à tous les Néo-Aquitains : Modalis, une billettique nouvelle génération.

Dans le but de la mise en œuvre de Modalis en janvier 2025, le réseau TCL de Limoges Métropole transférera les données concernant ses clients à Modalis et ses partenaires* afin qu'ils continuent de bénéficier des services TCL.

**Liste des partenaires : le réseau urbain TCL, Limoges Métropole ainsi que les fournisseurs de la plateforme de mobilité Modalis pour le compte du syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités (Kuba, eZyness, Sopra Steria, Digimobee, Moovit, Kisio et Ticks).*

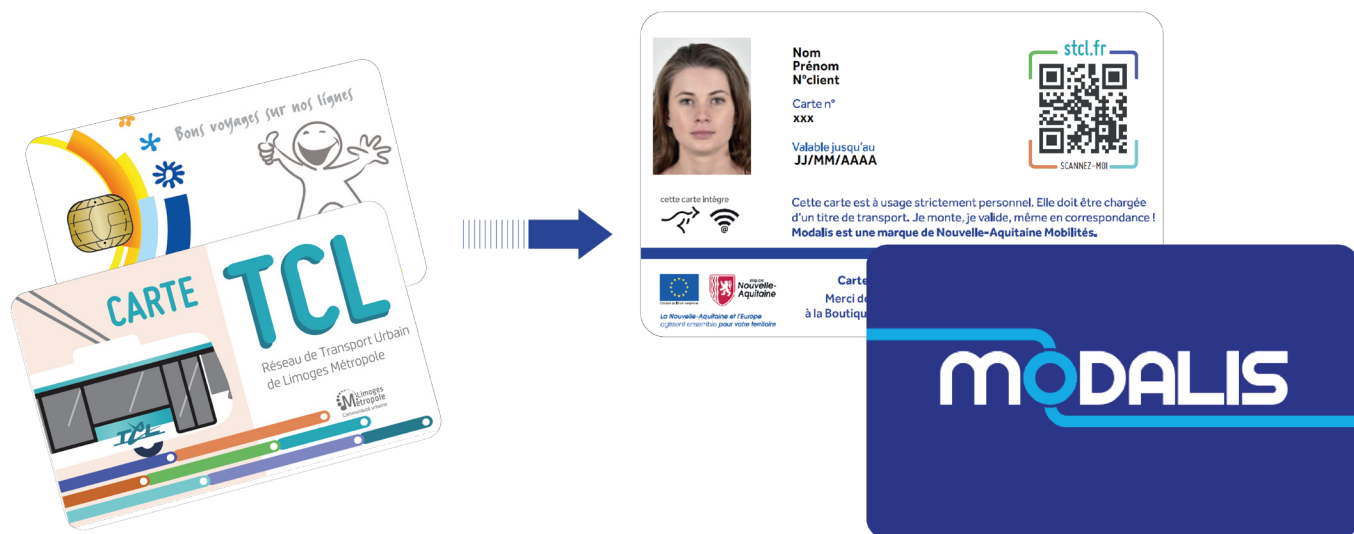
La carte Modalis

Pour les porteurs d'une carte TCL et d'une carte Modalis, aucune démarche n'est à effectuer, les titres présents sur la carte TCL seront automatiquement transférés sur la carte Modalis.

Pour les détenteurs d'une carte TCL sur laquelle un achat ou un rechargement a été effectué au cours des 12 derniers mois, une nouvelle carte Modalis sera directement envoyée à domicile, à compter du 15 décembre 2024. Rendez-vous sur la e-Boutique TCL pour renseigner ou vérifier l'adresse postale et l'adresse électronique.

La carte Modalis permettra de voyager sur l'ensemble des réseaux partenaires de Nouvelle-Aquitaine et de recharger les titres occasionnels et les abonnements.

La carte Modalis



Le ticket Modalis

Pour les porteurs d'un ticket TCL, les titres ne seront plus valides à compter du 6 janvier 2025 et leurs transferts sur le support Modalis ne sont pas automatiques. Aussi, les tickets TCL non consommés pourront être échangés gratuitement à la Boutique TCL située 10 Place Léon Betoulle à Limoges entre le 6 janvier et le 28 février 2025.

Pour les tickets 10 voyages, deux possibilités : si moins de 5 voyages ont été effectués, un transfert de 9 voyages sur le nouveau support Modalis sera possible, en revanche, si plus de 5 voyages ont été effectués, un transfert de seulement 4 voyages est envisageable.

Passée cette date, les tickets ne pourront être repris.

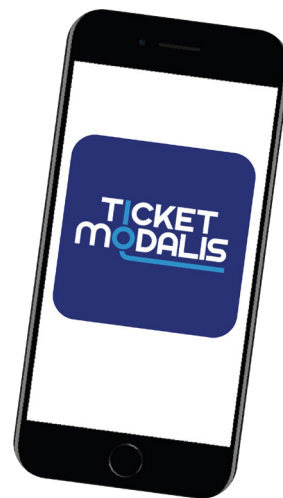
Le ticket Modalis est un support unique qui permet de charger plusieurs titres occasionnels (1 voyage, 10 voyages et journées) autant de fois que nécessaire. Le support est payant lors du 1^{er} achat (à 0,40 €), il est donc recommandé de le conserver afin de le recharger.



Le M-ticket Modalis

À compter du 6 janvier 2025, les usagers qui souhaitent continuer à utiliser le M-ticket, pourront télécharger l'application Ticket Modalis pour acheter et valider leurs titres en passant simplement leur smartphone sur le valideur.

Les usagers sont invités à consommer leurs M-ticket actuels dans les meilleurs délais.



À noter que d'autres solutions seront proposées avec la nouvelle billettique dernière génération (voir paragraphe « Nouveautés » ci-après).

Les nouveautés sur le réseau TCL de Limoges Métropole

À compter du 6 janvier 2025, les usagers auront la possibilité de payer un ticket unitaire avec une carte bancaire en la passant directement sur le valideur au prix d'1,50 € le voyage.

Une nouvelle formule Liberté sera mise en place afin de voyager sur le réseau et de payer les voyages consommés le mois d'après, le prix du voyage s'élevant à 1,35 €. Pour cela, les usagers sont invités à se rendre à la Boutique TCL.

Il sera toujours possible d'acheter auprès du conducteur un titre de dépannage au prix de 2 €, remis sur un support rechargeable Modalis. Il est recommandé de conserver ce support afin de le recharger au besoin.

Le support rechargeable



Carte n°

Cette carte est destinée à héberger vos titres occasionnels, et non vos abonnements ou tarifs spécifiques. Je monte, je valide, même en correspondance !

Plus d'infos sur modalis.fr

cette carte intègre



NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre

MODALIS

Plus d'informations sur www.stcl.fr

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Au total, ce sont :

- **250 valideurs** embarqués sans contact qui seront déployés dans les véhicules de transports urbains, dont 130 dès 2025, afin de valider les titres de transport.
- **67 portables multifonctions**, destinés à la vente et à la validation, seront installés dans les services de taxis, handibus, TELOBUS et les lignes périurbaines sous-traitées dès 2025.
- **67 distributeurs automatiques** de titres dont 8 déployés à partir de 2025.
- **9 terminaux** point de vente destinés à l'agence commerciale TCL.
- **8 valideurs** pour le contrôle d'accès des parkings-relais seront mis en place progressivement à partir de 2025.
- **70 terminaux** point de vente simplifiés destinés aux dépositaires du réseau TCL en 2025.
- En complément, divers matériels techniques seront installés comme des portables de contrôles, du matériel de gestion des droits pour les mairies et des terminaux point de vente mobiles pour des événements ponctuels.

CONTACT PRESSE

Manon CASSEGRAIN, Limoges Métropole
manon.cassegrain@limoges-metropole.fr
05 55 45 78 65